

Nouvelles du conseil du 17 janvier 2022

Les visages du Conseil municipal



En image cette fois, les autorités municipales au grand complet, qui ont entamé avec enthousiasme la période 2022-2025. On reconnaît, de gauche à droite : Sacha Calegari (prévoyance sociale et santé, culture et loisirs), Bibiane Merazzi (finances, impôts et assurances), Livia Chevalier (protection de l'environnement et aménagement du territoire), Claude-Alain Wüthrich (maire, administration générale et sécurité publique), Claude Auderset (bâtiments, plan de zones et constructions), Chantal Tschannen (vice-maire, enseignement et formation) et Danijel Stanojevic (travaux publics, énergie et trafic).

Dans 10 jours : pas de panique si les sirènes retentissent

Traditionnellement organisé chaque année le premier mercredi de février, le test général des sirènes sera donc mené dans une dizaine de jours, dans notre commune comme dans toutes les autres régions de Suisse.

Entre 13 h 30 et 16 h le mercredi 2 février 2022, la population ne s'inquiétera donc pas d'entendre hurler des alarmes dont on vérifiera le bon fonctionnement d'une part, la couverture d'autre part. En cas de catastrophe majeure, ces sirènes doivent en effet être audibles par tous les habitants du pays.



Des panneaux signalent dès à présent les arrêts et les horaires des bus gratuits

Des transports gratuits dès lundi pour Coop Reconvilier

La Municipalité rappelle que le commerce Coop de Sonceboz va fermer ses portes demain samedi à 17 h, pour permettre la construction d'un magasin agrandi et flambant neuf. Les travaux se dérouleront dès la fin de ce mois et le nouveau centre local devrait ouvrir au printemps 2023.

Par bus les lundi, mercredi et vendredi

Pour combler l'absence du magasin local, le géant orange proposera dès lundi des transports gratuits, aux habitants de Sonceboz-Sombeval, jusqu'à son grand centre commercial de Reconvilier. Les bus circuleront trois fois par semaine, à savoir chaque lundi, chaque mercredi et chaque vendredi. Deux arrêts sont prévus, le premier sur la place de Sombeval à 9 h 15, le second à l'entrée du parc de l'entreprise Sonceboz SA à 9 h 20. Le retour, depuis Reconvilier, est prévu à 10 h 30 environ. Un panneau d'information sa d'ores et déjà été apposé pour signaler chaque arrêt.

Sacs à ordures : nouveaux points de vente

Durant la fermeture de notre Coop, les sacs à ordures officiels seront vendus en trois endroits de la localité.

Au Shop du Pierre-Pertuis, on trouvera des sacs de 17, de 35 et de 110 litres, quotidiennement (sept jours sur sept) de 6 h à 21 h.

Au café de la Clef (Sombeval), des sacs de 17 et de 35 litres seront en vente du mardi au vendredi de 8 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30, ainsi que le dimanche de 9 h à 17 h.

A l'administration communale enfin, tous les types de sacs taxés demeurent en vente (17, 35, 60 et 110 litres) durant les heures habituelles d'ouverture (lundi 10 h - 12 h et 16 h - 18 h, mardi à jeudi 10 h - 12 h et 16 h - 17 h 30, vendredi 10 h - 12 h).

L'EcoPoint au Brahon

Les conteneurs à déchets qui se trouvent actuellement sur la place de parc sise au nord du magasin Coop, seront installés dès lundi au Brahon, mais en dehors du périmètre barré. Les bennes à verre, à fer blanc et aluminium, à PET et plastiques, ainsi que le conteneur de Texaid, seront donc accessibles comme actuellement, du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h à 18 h.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Prudence, svpl !

Les autorités municipales en appellent à la plus grande prudence de la population, automobilistes, cyclistes et piétons confondus, durant les quatorze prochains mois de travaux conséquents dans le secteur de la Coop et de la Poste. Merci aux parents de sensibiliser leurs enfants à la nécessité de ne pas approcher le chantier et de circuler très prudemment en présence de machines et autres engins de chantier.

Merci de respecter les places réservées

L'accès aux places de parc entourant le magasin étant évidemment impossible durant les travaux, deux cases de stationnement, sur le terrain en face de la Coop (triangle au nord de la rue) sont désormais réservées aux parents amenant leurs enfants à la crèche Au P'tit Soleil, et signalées comme telles, à savoir comme « dépose-minute ». Une troisième de ces cases est pour sa part réservée à un locataire qui n'a plus accès non plus à son endroit habituel de stationnement. Les automobilistes sont par avance remerciés de respecter ces limitations de stationnement, indispensables durant cette longue période de travaux.